



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Népal

Question écrite n° 81538

Texte de la question

M. Lucien Degauchy appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur le tremblement de terre survenu au Népal et les difficultés pour les services de l'État de faire face à cette situation dramatique. Malgré la mobilisation rapide du ministère des affaires étrangères, il a été difficile d'identifier et de localiser les compatriotes français présents dans ce pays lors du drame. De plus des familles de victimes se sont plaintes des manquements de la France pour retrouver les corps des disparus ou aider les survivants. Il souhaite savoir s'il envisage de mettre en place plus de moyens afin d'apporter une meilleure prise en charge de nos concitoyens lorsqu'ils se trouvent à l'étranger.

Texte de la réponse

Malgré les difficultés extrêmes liées à la gravité exceptionnelle du séisme, les autorités françaises se sont rapidement mobilisées en réponse à la catastrophe qui a frappé le Népal pour venir au secours de nos compatriotes. La cellule de crise du ministère des affaires étrangères et du développement international, ouverte dès le premier jour, a traité plus de 18.500 appels. L'ambassade de France a ouvert l'école française de Katmandou pour accueillir les Français. Une équipe de crise a été mise en place avec l'aide de renforts venus de New Delhi et Paris, y compris des personnels médicaux de l'établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) et des logisticiens de la sécurité civile. Une centaine de personnels humanitaires, dont un détachement de personnels de la sécurité civile, ont été déployés et 63 tonnes de fret humanitaire acheminées. Près de 300 Français et une trentaine de ressortissants tiers ont été rapatriés par deux vols spéciaux le 30 avril. Ils ont permis notamment d'évacuer les blessés et les familles. Des opérations hélicoptérées ont été réalisées à l'initiative de l'ambassade de France, en liaison avec les autorités népalaises, pour secourir 55 ressortissants en détresse dans des zones difficiles d'accès. Une équipe de légistes de l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale s'est rendue à Katmandou pour épauler ses homologues népalais dans l'identification des victimes européennes présumées. En ce qui concerne la France, le bilan du séisme s'élève à cinq morts. Cinq compatriotes sont en outre toujours portés disparus dans la vallée du Langtang. Les familles ont été reçues au centre de crise et de soutien, en présence de représentants de la Sécurité civile et de l'IRCGN qui s'étaient rendus sur les lieux de la catastrophe accompagnés de notre ambassadrice. Ces experts ont pu expliquer les difficultés des opérations de recherche et les informer du concours prêté par la France aux équipes népalaises. L'ambassade de France à Katmandou demeure mobilisée pour s'assurer que les autorités népalaises mettent tout en oeuvre pour retrouver les corps de nos compatriotes disparus.

Données clés

Auteur : [M. Lucien Degauchy](#)

Circonscription : Oise (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81538

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4411

Réponse publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5581